



Des membres du Parlement fédéral et des gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest se retrouvent à Berne pour un échange de vues

Berne, le 30 mai 2016. La Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest (CGNO) a, pour la première fois, invité à une rencontre tous les membres des Chambres fédérales des cantons de Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie et Jura. La discussion a porté sur la mise en œuvre de l'initiative «Contre l'immigration de masse» et sur la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III). La mise en œuvre de ces deux objets représente un enjeu crucial pour la Suisse du Nord-Ouest.

En tant que présidente de la Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest (CGNO), la conseillère d'Etat Esther Gassler (SO) a souhaité la bienvenue aux membres du Conseil national et du Conseil des Etats au restaurant du Casino de Berne. Avec cette invitation à une première rencontre, la CGNO souhaite intensifier l'échange entre les gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest et ses représentantes et représentants à la Berne fédérale. Cette initiative a été fort bien reçue par les membres des Chambres fédérales.

Dans son introduction concernant la mise en œuvre des nouveaux articles constitutionnels sur la gestion de l'immigration, la présidente de la conférence a attiré l'attention sur la situation particulière de l'espace économique trinational de la Suisse du Nord-Ouest, où les frontaliers et frontalières venant d'Allemagne et de France constituent un important facteur économique. La CGNO a exprimé sa position concernant les projets de loi du 4 mars 2016 du Conseil fédéral dans une lettre du 25 mai 2016 adressée aux Chambres fédérales, ainsi que dans un communiqué de presse séparé.

Les défis de la RIE III ont été exposés par la présidence de la conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances (CDF), actuellement assurée par la Suisse du Nord-Ouest. Le président du gouvernement Charles Juillard (JU) et la conseillère d'Etat Eva Herzog (BS) ont pu exposer aux parlementaires fédéraux les interdépendances complexes qui caractérisent la Suisse du Nord-Ouest, bien que les cinq cantons présentent des situations très différentes. Pour la région, une mise en œuvre durable de la RIE III revêt une importance primordiale.

Questions:

Esther Gassler, présidente de la Conférence, Conseillère d'Etat SO

Tél.: 032 627 24 31

La **Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest** (www.cgno.ch) est constituée par les cantons de Soleure, de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, d'Argovie et du Jura. La Conférence a notamment pour but le développement de positions communes entre ces différents cantons, la défense des intérêts de la région auprès de la Confédération, de la Conférence des gouvernements cantonaux et des autres régions, une représentation commune de la région dans le cadre de la collaboration transfrontalière ainsi que l'information et la coordination entre les cantons dans le cadre de la collaboration régionale et des groupes de travail intercantonaux.